



PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES*

Tarbes, le 18 avril 2011

Depuis 2010, **l'opération «tranquillité vacances»**, longtemps limitée à la seule période estivale, est désormais reconduite pendant chaque période de congés scolaires.

Ainsi, dans les Hautes-Pyrénées, pour les **vacances de Pâques**, le dispositif est mis en place du **samedi 23 avril au dimanche 8 mai inclus**. Destinée à prévenir les cambriolages, cette opération permet aux personnes parties en vacances de faire surveiller leur habitation.

Pendant la période indiquée, des patrouilles effectuent des passages devant les habitations à surveiller à des dates et heures aléatoires.

Pour en bénéficier, **chaque habitant peut, dès à présent, appeler la brigade de gendarmerie ou le commissariat de police de son lieu de domicile en précisant les dates de départ et de retour, ses coordonnées en villégiature et celles d'un référent resté sur place** (famille, voisin...).